



Rapport du président de la CIPR à l'assemblée plénière de 2026 (Rapport d'activité 2025/2026)

Dübendorf, près de Zurich, 16 juin 2026

Commission Internationale pour la Protection du Rhin

Rapport n° 319

Clause de non-responsabilité sur l'accessibilité aux documents

La CIPR s'efforce de faciliter l'accès à ses documents dans la plus grande mesure possible. Par souci d'efficacité, il n'est pas toujours possible de rendre tous les documents totalement accessibles dans les différentes langues (par ex. avec des passages explicatifs pour tous les graphiques ou dans un langage aisément compréhensible). Le présent rapport contient éventuellement des figures et des tableaux. Pour plus d'explications, veuillez contacter le secrétariat de la CIPR au 0049261-94252-0 ou à l'adresse courriel sekretariat@iksr.de.

Mentions légales

Editeur :

Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR)
Kaiserin-Augusta-Anlagen 15, D 56068 Coblenz
Postfach : 20 02 53, D 56002 Coblenz
Téléphone : +49-(0)261-94252-0
Téléfax : +49-(0)261-94252-52
Courrier électronique : sekretariat@iksr.de
www.iksr.org

© IKSR-CIPR-ICBR 2026

Rapport du président de la CIPR en PLEN-CC-26

(Rapport d'activité, juillet 2025 – juin 2026)

Le 1^{er} janvier 2026, la présidence de la CIPR est passée de l'Allemagne à la France. Lionel Berthet succède à Miriam Haritz. Le présent rapport d'activité porte sur la période allant du 5.07.2025 au 16.06.2026 et s'étend donc en partie sur la présidence allemande et en partie sur la présidence française.

Vue d'ensemble :

1. Le Rhin, un fleuve propre – Qualité de l'eau
2. Une société bien préparée – Face aux inondations et aux étiages
3. Le Rhin, un fleuve vivant – Continuité écologique et biodiversité
4. Le Rhin, un fleuve résilient au changement climatique – Adaptation au changement climatique
5. Une commission tournée vers l'avenir – Politique de communication

1. Le Rhin, un fleuve propre – Qualité de l'eau

Le groupe d'experts Monitoring chimique (GE SMON) a finalisé le **programme d'analyse chimique Rhin 2027-2032** et la **liste des substances Rhin 2027-2029** afin qu'ils puissent être publiés après l'Assemblée plénière de 2026. Un nouveau format a été conçu pour les futurs rapports sur la qualité de l'eau du Rhin. Ainsi, l'analyse chimique deviendra encore plus transparente à l'avenir.

Conformément à la directive-cadre sur l'eau, la **surveillance de la contamination du biote** est obligatoire et permet de tirer des conclusions sur la qualité de l'eau. On soulignera par ailleurs la publication du [rapport d'évaluation statistique](#) des analyses de la contamination du biote (poissons/coquillages) par des polluants dans le bassin du Rhin de 2015 à 2022, établi par le groupe d'experts Contamination du biote (GE SCON) en coopération avec un bureau externe. Les résultats montrent que, pour la plupart des substances, aucune pollution n'est constatée, ou qu'elle reste locale ou très faible. Pour certaines substances (comme les diphényléthers polybromés et le mercure), on a toutefois mesuré des dépassements généralisés des normes de qualité environnementale pour le biote, ce qui a conduit les experts à recommander des mesures visant à réduire la pollution à l'avenir. Depuis, le GE SCON a présenté un projet pour la prochaine période d'évaluation.

Le groupe d'experts Émissions (GE SEMI) travaille intensément à la rédaction de **l'inventaire des émissions**, dont les résultats iront enrichir le 4^e Plan de gestion du district hydrographique international du Rhin. Des améliorations ont déjà été observées dans ce domaine par le passé, et cette contribution met en évidence de nouveaux progrès.

Afin de vérifier régulièrement l'objectif de réduction de 30 % des **apports de micropolluants** convenu en Conférence ministérielle sur le Rhin de 2020, la CIPR avait publié en décembre 2022 un système d'évaluation et de monitoring. Le [premier rapport intermédiaire](#) publié en décembre 2025 fait ressortir des premières évolutions positives, notamment pour les stations d'épuration. Pour assurer l'atteinte de l'objectif visé, les efforts doivent cependant se poursuivre dans tous les secteurs d'émissions et la méthode doit être optimisée d'ici le prochain rapport intermédiaire pour apporter des résultats plus probants.

Le groupe d'experts temporaire Industrie et PME (GE INDUSTRY) met actuellement au point une analyse de la situation en matière d'**apports de micropolluants provenant de l'industrie et des PME** dans les eaux du bassin du Rhin. Cela devrait permettre de

développer d'autres mesures dans ce domaine d'émissions qui contribueront à atteindre l'objectif de réduction de 30 %.

Le groupe de travail Qualité de l'eau et substances (GT S) a lancé une discussion sur les **PFAS** aux fins d'échange de connaissances et d'expériences entre les États du bassin du Rhin et pour contribuer ainsi aux débats nécessaires à l'échelle de l'UE à titre consultatif.

Le projet d'**analyse non ciblée**, dans le cadre duquel l'échange de données joue un rôle important, a accueilli au sein de son consortium un nouveau partenaire : le Land de Rhénanie-Palatinat. La base de données internationale commune (sur l'analyse des données non ciblées) des laboratoires a été élargie et le réseau de mesure s'est agrandi. En outre, les mesures nécessaires ont été engagées pour que la technologie de chromatographie gazeuse couplée à la spectrométrie de masse (GC-MS) comme méthode d'analyse supplémentaire puisse appuyer à l'avenir la chromatographie liquide couplée à la spectrométrie de masse déjà en place. Cela élargit l'éventail des substances identifiables, car ces deux méthodes se complètent mutuellement. En résumé, on peut dire que dans le domaine de l'analyse non ciblée, qui complète l'analyse chimique classique et permet de détecter plus efficacement de nouvelles substances et métabolites, la CIPR a réalisé des progrès considérables ces dernières années, notamment grâce à des subventions de l'UE.

Fin 2025, la CIPR a déposé une demande de subventionnement LIFE de l'UE pour la programmation d'un **nouveau modèle d'alerte Rhin** plus adapté aux utilisateurs et doté de fonctions plus étendues. Après évaluation positive de la demande, un accord de subvention a été signé en mai 2026. Dans le cadre de ce projet, la CIPR développera un nouveau modèle innovant qui permettra aux autorités de calculer et de suivre la propagation des polluants en cas d'accidents involontaires.

En coopération avec l'Institut fédéral allemand d'hydrologie, la CIPR a entamé ses premiers travaux préparatoires pour une **surveillance des microplastiques** dans le Rhin. Les microplastiques constituent une source de pollution qui suscite un intérêt croissant. Pour la première fois, ce nouveau programme de surveillance permettra aux autorités du bassin du Rhin de recueillir systématiquement des données à ce sujet.

2. Une société bien préparée – Face aux inondations et aux étiages

Dans le bassin versant du Rhin, fortement peuplé, il existe un risque important d'inondation, qui tend à s'aggraver en raison de la croissance démographique et du changement climatique. Le programme « Rhin 2040 » s'est fixé pour **objectif de réduire le risque d'inondation d'au moins 15 % d'ici 2040 par rapport à 2020**, grâce à une combinaison optimale de mesures.

Le groupe d'experts Validation des mesures de réduction des niveaux d'eau (GE HVAL) a achevé ses calculs sur les effets des **mesures de réduction des niveaux d'eau** (intégrant les espaces de rétention des crues) et en rédige actuellement les résultats. Sur la base de ces résultats, le groupe d'experts Analyses des risques d'inondation (GE HIRI) utilisera l'outil FloRiAn (Flood Risk Analysis) pour calculer à son tour si la CIPR est en bonne voie pour atteindre l'objectif de réduction des risques de 15 % d'ici 2040 dans le cadre du premier bilan intermédiaire du programme Rhin 2040.

Le groupe de travail Inondations et étiages (GT H) a poursuivi son travail d'**inventaire de nouvelles zones potentielles de rétention des crues**, qui peuvent contribuer, en cas de crue, à faire baisser de manière ciblée les niveaux d'eau juste avant que le pic de crue ne soit atteint, et ainsi permettre d'atteindre l'objectif de réduction des risques de 15 % fixé par le programme Rhin 2040.

En décembre 2025, la CIPR a publié son rapport sur la **mise à jour des [cartes des zones inondables et des cartes des risques d'inondation](#)** dans le district hydrographique international du Rhin. L'**atlas du Rhin**, publié par la CIPR depuis plus de 20 ans permet d'offrir au grand public un aperçu complet des zones inondables le long du Rhin. Il a également été mis à jour avec ces nouvelles données en juin 2026. Il offre un

aperçu global des zones inondables le long du Rhin, avec des liens vers des services cartographiques nationaux et régionaux (pour plus de détails).

Sous la conduite du GT H, deux rapports de synthèse sur le [comportement adapté au risque en cas d'alerte aux inondations](#) et sur les [mesures non techniques](#) prises par les États ont été publiés en décembre 2025. Grâce à ces exemples de bonnes pratiques, les États peuvent s'inspirer les uns des autres. Les informations issues de ces rapports seront incorporées dans le 3^e Plan international de gestion des risques d'inondation Rhin dont la mise au point a déjà démarré.

Le groupe d'experts Étiages se concentre sur la réalisation d'un **inventaire des mesures de gestion des étiages et des épisodes de sécheresse**. Il se donne pour objectif de développer des approches et des systèmes communs d'évaluation des étiages. Les résultats du projet [Socio-Economic Senarios \(SES\)](#) de la Commission internationale pour l'hydrologie du bassin du Rhin (CHR) sont ici particulièrement précieux pour mieux apprécier l'évolution de la ressource en eau disponible à l'avenir sur le Rhin.

L'expérience des dernières décennies ainsi que les nouvelles connaissances sur le changement climatique montrent que le risque de sécheresse et d'étiage pendant la saison estivale va s'accroître dans l'ensemble du bassin du Rhin. La CIPR en a pris conscience très tôt et continue donc à élargir ses activités dans ce domaine.

3. Le Rhin, un fleuve vivant – Continuité écologique et biodiversité

Le groupe d'experts Réseau de biotopes (GE BIOTOP) réalise une enquête auprès des utilisateurs de l'**atlas des biotopes** pour déterminer le besoin de mise à jour de cet atlas. Cet atlas indique où se trouvent les habitats précieux le long du Rhin et où il existe encore un potentiel d'extension de ces habitats. En 2020, il a été réalisé pour la première fois à l'aide d'images satellitaires, ce qui a permis de réaliser des économies.

Les données collectées dans le cadre du **programme d'analyse biologique Rhin** 2024/2025 (pour les éléments de qualité macrozoobenthos, macrophytes, diatomées, phytoplancton et ichtyofaune) sont en cours d'évaluation. L'analyse sur plusieurs décennies de ces indicateurs biologiques importants fournit des informations précieuses sur l'état écologique du Rhin. Pour la première fois en 2024/2025, des **analyses d'ADNe** ont été effectuées à titre complémentaire dans certaines stations d'analyse. Cette méthodologie, qui est également utilisée entre autres sur le Danube, va au-delà de la surveillance classique et pourrait faciliter cette dernière à l'avenir.

L'amélioration de la **continuité écologique** est un autre élément majeur pour parvenir à un bon état écologique des cours d'eau. Les États du bassin du Rhin coordonnent leurs mesures afin d'obtenir des résultats dans ce domaine.

À cette fin, ils ont poursuivi leurs échanges sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures de restauration de la [continuité écologique du cours principal du Rhin](#). En France, la passe à poissons du barrage de Rhinau est en service depuis 2025. Il est prévu que celle du barrage de Marckolsheim entre en service cette année. À propos du rétablissement de la continuité écologique au niveau de Vogelgrun, la France a informé la CIPR des réflexions en cours et continuera à tenir au courant les instances compétentes. L'amélioration de la franchissabilité des festons de Gerstheim et de Rhinau est en cours de réalisation dans le cadre d'un projet Interreg franco-allemand subventionné par l'UE.

De nouvelles mesures ont été introduites dans le delta néerlandais du Rhin pour **réduire la pression de pêche**. Des zones d'interdiction de pêche de 250 m de long ont ainsi été créées sur la côte et de 1500 m de long au large du Haringvliet. En outre, l'utilisation de certains filets de pêche a été prohibée. Les travaux de mise en place de la rivière de migration des poissons sur la digue terminale entre la mer du Nord et l'IJsselmeer progressent.

Le **Saumon atlantique** est une espèce de référence, prise comme exemple représentatif de nombreuses autres espèces de poissons migrateurs. Les mesures de restauration de

la continuité écologique profitent à l'ensemble de la faune et de la flore. On constate, malgré les mesures réalisées et les efforts de repeuplement, que le nombre de saumons de retour nageant vers les frayères déjà accessibles du bassin du Rhin n'a pas augmenté dans l'ordre de grandeur attendu. Il a été publié fin 2025 une étude commandée par la CIPR et accompagnée d'un résumé directif sur l'[évaluation de l'évolution des peuplements de saumons dans le bassin du Rhin](#). Sur la base de cette étude et d'autres connaissances académiques récentes, le groupe d'experts Ichtyofaune (GE FISH) et le groupe de travail Écologie (GT B) préparent actuellement un document stratégique de positionnement des États de la CIPR sur les perspectives d'évolution de l'espèce dans le bassin et les mesures complémentaires recommandées.

La population d'**anguilles** dans le Rhin est stable mais reste à un niveau bas. La CIPR a publié un [rapport](#) sur les mesures prises par les États au cours des dernières années pour soutenir l'anguille européenne dans le bassin du Rhin.

4. Le Rhin, un fleuve résilient au changement climatique – Adaptation au changement climatique

Comme partout dans le monde, le changement climatique représente un défi majeur pour l'écosystème du Rhin, qu'il vaut mieux aborder à l'échelle du bassin versant. La Commission internationale d'hydrologie du bassin du Rhin (CHR) avait déjà publié, il y a quelques années, une [étude](#) sur la diminution de l'influence des glaciers sur l'hydrologie du Rhin.

La CIPR poursuit ses travaux dans cette voie. Au cours des dernières années, les experts internationaux des États du bassin du Rhin ont rassemblé sous l'égide de la CIPR de nouvelles [connaissances](#) de grande ampleur sur les impacts du changement climatique (entre autres sur les débits, les températures de l'eau, la biodiversité, les pluies intenses/crués subites, la disponibilité de la ressource en eau et les étiages) et en ont discuté dans le cadre d'un [atelier](#). Les nouvelles connaissances scientifiques aident les États à prendre des mesures ciblées pour l'adaptation au changement climatique.

L'adaptation au changement climatique étant une priorité majeure pour tous les États du bassin du Rhin, il a été décidé fin 2025 de prévoir un peu plus de temps pour traiter et actualiser la stratégie d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Rhin, afin que la stratégie révisée soit disponible à temps pour la Conférence ministérielle prévue fin 2027 au Luxembourg. Comme indiqué précédemment, la CIPR poursuit également son étroite collaboration avec la CHR, notamment dans le cadre de l'élaboration d'approches communes pour faire face aux étiages et à la sécheresse.

5. Une commission tournée vers l'avenir – Politique de communication

L'échange annuel d'informations entre les ONG et le président a eu lieu le 14.04.2026. Parmi les sujets qui ont été évoqués, on retiendra entre autres ceux abordant la continuité écologique et la problématique des micropolluants.

La CIPR a célébré le 3.07.2025 à Düsseldorf son **75^e anniversaire** en présence de nombreux invités de choix. Elle a jeté un regard rétrospectif sur les succès de plusieurs décennies de coopération et s'est également tournée vers l'avenir pour appréhender les défis actuels et futurs.

Quatre [communiqués de presse](#) ont été publiés dans la période couverte par le présent rapport :

- sur le 75^e anniversaire de la CIPR organisé conjointement avec l'Assemblée plénière (le 4.07.2025) ;
- sur la publication du rapport sur l'évolution attendue des températures de l'eau du Rhin jusqu'en 2100 (le 10.07.2025) ;
- sur le premier rapport intermédiaire sur les micropolluants (le 15.12.2025)
- et sur l'entrée en fonction du nouveau président (le 5.01.2026).

Sur cette même période couverte par le rapport d'activité, **8 groupes de visiteurs** internationales provenant des régions suivantes ont été accueillis au secrétariat de la CIPR : Asie de l'Est (3 fois), Caucase/Asie centrale (2 fois), Afrique, Europe, Amérique du Sud.

La CIPR, représentée par la présidence, le chef du secrétariat et les collaborateurs et collaboratrices scientifiques du secrétariat, parfois également par les présidences de groupes, a présenté ses travaux au travers d'exposés tenus dans le cadre de **13 manifestations**, dont 8 en ligne et 5 en présentiel, parmi lesquelles on peut citer :

- la participation à une table ronde sur l'eau et le changement climatique lors de la Stockholm Water Week,
- un message de bienvenue dans le cadre d'une rencontre sur le projet « Blaues Band Oberrhein » (*Bande bleue du Rhin supérieur*) à Rastatt (Allemagne),
- une intervention en qualité d'oratrice invitée sur le thème de la gestion internationale des bassins fluviaux à la Colorado State University (en ligne),
- un atelier sur le changement climatique organisé par la Commission internationale pour la protection de l'Oder à Wroclaw (Pologne),
- un rapport sur l'évolution attendue des débits au niveau d'échelles sélectionnées sur le Rhin et ses principaux affluents jusqu'en 2100 lors de la conférence germano-néerlandaise sur les inondations à Rees (Allemagne),
- un exposé dans le cadre du 8^e meeting of the global network of basins working on climate change adaptation (UN-ECE) (en ligne),
- un exposé présenté lors d'un atelier Europe/Amérique du Sud sur l'écologie et la gestion des bassins fluviaux tenu à l'université de Huelva (en ligne),
- un discours à Bâle à l'occasion de l'installation d'une 4^e phase de traitement dans la station d'épuration des eaux usées de Bâle.

La participation à des manifestations internationales et les échanges avec d'autres instances permettent d'acquérir de nouvelles connaissances utiles à l'ensemble des membres de la CIPR.

Le 13.09.2025, le secrétariat de la CIPR a apporté son appui à la manifestation « **RhineCleanUp** » avec un stand d'information partagé avec la BfG, afin d'encourager cet engagement précieux de la société civile en faveur d'un Rhin propre.

En plus des activités classiques de relations avec la presse et du site internet www.iksr.org, la CIPR est présente depuis fin 2020 sur les **réseaux sociaux**, afin de toucher un public plus large. Elle a une page sur **LinkedIn** ([International Commission for the Protection of the Rhine](#)) qui est suivie par plus de 1 600 personnes.

La CIPR a modernisé son identité visuelle en se dotant d'un **nouveau logo** plus actuel.

Annexe 1 : Rapports CIPR

La liste suivante comprend les [rapports](#) qui ont été publiés au cours de l'année de séance 2025/2026 ou le seront vraisemblablement après l'Assemblée plénière 2026 (indiqué en italique).

N°	Titre	Langues
302	Simulation of the effects of climate change scenarios on future Rhine water temperature development – update IPCC AR5	EN
304	Évaluation de l'évolution des peuplements de saumons dans le bassin du Rhin	DE, FR, NL
305	Recueil des déclarations PIAR 2024	DE, FR, NL
308	Rapport de la présidente de la CIPR en PLEN-CC-25 (rapport d'activité, décembre 2024 - juillet 2025)	DE, FR, NL
309	État actuel des connaissances relatives aux impacts possibles du changement climatique sur les écosystèmes fluviaux et sur la biodiversité dans le bassin du Rhin :	DE, FR, NL
310	Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan directeur Poissons migrateurs Rhin de 2018 à 2023	DE, FR, NL
311	Contamination du biote (poissons/coquillages) par des polluants dans le bassin du Rhin de 2015 à 2023	DE, FR, NL
312	Réduction des micropolluants dans le bassin du Rhin - Premier bilan intermédiaire des activités MICROMIN	DE, FR, NL
314	Mesures nationales sur l'anguille dans le bassin du Rhin 2017-2022	DE, FR, NL
315	Alerte et avertissement d'inondation et comportement des personnes touchées dans le bassin du Rhin : enseignements des études et recommandations	DE, FR, NL
316	Synthèse des mesures nationales « non-techniques » de gestion des risques d'inondation dans le bassin du Rhin	DE, FR, NL
	Rapport sur la mise à jour des cartes des zones inondables et des cartes des risques d'inondation dans le district hydrographique international du Rhin (troisième cycle de la DI)	DE, FR, NL, EN
<i>317</i>	<i>Liste de substances Rhin 2027-2029</i>	<i>DE, FR, NL</i>
<i>318</i>	<i>Programme d'analyse chimique Rhin 2027-2032</i>	<i>DE, FR, NL</i>
<i>319</i>	<i>Rapport du président de la CIPR en PLEN-CC-26 (rapport d'activité, juillet 2025 – juin 2026)</i>	<i>DE, FR, NL</i>
<i>320</i>	<i>Recueil PIAR 2025</i>	<i>DE, FR, NL</i>
<i>321</i>	<i>Projet de mise en cohérence d'analyses de la contamination du biote (poissons/coquillages) par des polluants dans le bassin du Rhin dans le cadre du quatrième cycle de gestion DCE 2028 - 2034</i>	<i>DE, FR, NL</i>